

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Bernadette ROCHE et Monsieur Jérôme DALVERNY, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton de la Haute-Ardèche* lors de la Commission Permanente du 9 janvier 2017 :

4 001 € au titre du soutien des voyages scolaires à l'international au profit du collège Joseph Durand à Montpezat sous Bauzon,

5 676 € au titre des activités physiques de pleine nature, répartis au profit des collèges Joseph Durand à Montpezat sous Bauzon et du Collège de la montagne ardéchoise à Saint Cirgues en montagne,

40 920 € au profit de la Résidence La Chalambelle à Burzet au titre de l'aide à l'équipement mobilier en faveur des personnes âgées,

30 800 € en faveur de la commune de Jaujac, au titre de la politique de l'eau,

4 000 € versés à la commune de Borne dans le cadre du programme d'actions du contrat Département/PNR des Monts d'Ardèche 2015-2017.

** Depuis le 1^{er} janvier 2017, le canton de Thueyts change de dénomination et devient le canton de la Haute-Ardèche.*